

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3774>



Fraude aux eaux minérales Nestlé : « C'est une affaire d'Etat dans laquelle des lobbys industriels contournent la réglementation »

Date de mise en ligne : jeudi 6 février 2025



- Thématiques - Economie -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Pour Antoinette Guhl, sénatrice écologiste de Paris et vice-présidente de la commission d'enquête sénatoriale en cours, les dernières révélations du « Monde » et de Radio France laissent entendre que le scandale des eaux en bouteille est remonté jusqu'à la présidence de la République.

Emma Donada Libération (site web) mardi 4 février 2025

Le gouvernement et Nestlé se sont arrangés, entre 2021 et 2024, pour que la multinationale puisse poursuivre des activités frauduleuses, démontre une enquête publiée par « le Monde » et Radio France, mardi 4 février. Des rapports aux alertes successives, en passant par des rendez-vous réguliers, les ministères de la Santé et de l'Industrie n'ont cessé de céder aux demandes de Nestlé, malgré le scandale des eaux traitées illégalement.

Publié le 4 février 2025 Tom Demars-Granja Selon L'humanité